

Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 29 juin 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39

Présents : 36

Excusés : 2

Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-NEUF JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 23 juin 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Madame FILLION - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Madame TCHERKEZOV - Monsieur RACCAH .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : Madame DE ALMEIDA.

<u>POUVOIRS :</u>	Madame TCHERKEZOV	à	Monsieur BORD
	Monsieur RACCAH	à	Monsieur MARANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame PIOT Sophie

SEANCE DU 29 JUIN 2026

N°2026_06_29-8

Ref : Direction des ressources humaines

Objet: Recours à des saisonniers dans le cadre du dispositif "Vacances Utiles"

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique,

VU le contrat de prévention approuvé au Conseil Municipal le 19 avril 1995, confirmant différentes actions entreprises en faveur des jeunes,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de recruter 52 agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité,

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 17 juin 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE le recrutement de 52 agents contractuels non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour la période du 1er juillet au 31 août 2026 par référence aux grades des adjoints administratifs territoriaux, des adjoints techniques territoriaux et des adjoints d'animation territoriaux.

DIT que les montants correspondants sont inscrits au budget communal 2026.



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 3 juillet 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260703-2026_06_29-8-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026
Publication : 03/07/2026